L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 31 DECEMBRE 1864. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
VENDREDI MATIN, 30 DÉCEMBRE.

☞ Dans les trois pages françaises de l'*Abeille* de ce jour, on trouvera :

A la première, les nouvelles, annonces et toutes celles concernant les objets électionnables ventes de shérif et des encanteurs ;

A la seconde, les nouvelles publiées dans l'édition d'hier soir, des ventes de shérif et des encanteurs ; les départs de bateaux et de navires, les annonces de banques et de compagnies d'assurances ; la liste des lettres restant au bureau de la poste ; des annonces de spectacles, cirque et bals, et plusieurs autres.

A la troisième page, des matières à lire, les annonces de maisons d'institutions ainsi que celles des compagnies d'assurances, &c.

A nos Abonnés.

Nos ateliers seront fermés demain, à cause de la solennité du 1er de l'an. L'*Abeille* ne paraîtra donc pas lundi, 2 janvier. Notre édition extraordinaire du dimanche sera en revanche distribuée demain matin aux abonnés.

Ceux qui auraient des annonces à faire insérer dans l'*Abeille* voudront bien nous les adresser aujourd'hui.

Ventes à l'encan de ce jour.

(Pour les heures et les détails de ventes, voir aux annonces.)

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—De belles propriétés sucheroises et de terrains de valeur—ces ventes comprennent : 1o Une belle résidence pour famille, située rue Delord, entre Camp et Magazine. Premier District ; 2o Une maison convenable pour une famille, située à la rue Port Delaronde, près de la rue Port, deux lots de terre en nouveau faubourg Marigny, et une propriété rue Ste-Anne.

Par Julien Neerlin, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Une propriété fondée dans le Troisième District, et du sexe d'assurance.

Par F. Fernandez—Continuation de la vente d'articles de fantaisie, jouets, &c, rue Royale, entre Canal et Bienville. Et à son magasin d'engrais, marchandises sèches, chaussures, &c.

Par E. Regot & Co. à leur salle de vente—Chaussures.

Par McCarren & Landry, au Masonic Hall—Un assortiment de meubles.

Par W. F. Vincent, à leur magasin d'encan—Quatre cents lots de marchandises sèches.

Par Montgomery Bros, à son magasin d'encan—126 balles de coton. Et à la résidence No 175, rue Dumas, de beaux meubles. Aussi, à bord de la goélette Pourtagalet, en face de l'Hôtel des Monnaies, saindoux.

Par R. Gutierrez à sa salle d'encan—Marchandises sèches, chaussures, &c.

Par le même, à sa salle de vente—Meubles et autres articles.

Par E. Scott, en face de la rue Julie—200 cordes de bois.

Par D. E. Morphy, au magasin No 67 de la rue des Magasins—Meubles, secrétaire à pupitre, chaises, bureau, stalles à pore, sur la levée, au pied de la rue Port, 3me district, du fois.

Par J. F. Boisseau, au coin des rues Magasins et Gravier—Jambons, épaules, vin rouge, pommes de terre, oignons, &c, outils de forgeron, enclumes, &c.

Nouvelles de St-Louis.

AFFAIRES dans le SUD-OUEST.

LE GENERAL GANO
près de la ligne du Missouri.

AUDACE DES GUERILLAS.

(Correspondance de la *Tribune* de Chicago)

St. Louis, 21 décembre 1864—La nouvelle de l'attitude menaçante d'une force rebelle dans le Sud-Ouest, d'environ 5,000 hommes, sous le général Gano, et du péril auquel est exposé un grand train du gouvernement, évalué au million de provisions, qui la suite chargé pour Scheridan, la monstrueuse horde de la situation militaire dans ce département.

L'armée du général Gano se compose principalement de Indiens de l'Arkansas et du Territoire Indien, qui ont servi à couvrir la retraite de Price. Ils se répondirent vers le Nord aussitôt que les rebelles furent bien sûrs que la force envoyé à la poursuite de Price avait rebroussé chemin vers le Nord-ale-même.

L'envoi d'un grand train de wagons du gouvernement, chargé d'approvisionnement, avec une faible escorte, a été un acte d'insigne folie pour lequel quelqu'un devrait certainement être responsable. Les forces de Gano étaient près de l'accroissance formée par les limites du Missouri, de l'Arkansas, du Kansas, au sud de Pineville, comté de McDonald, à la frontière fois qu'on en a entendu parler, il y a 10 jours. Le train menacé était parqué à Neosho, à 40 milles environ du camp Gano. Bientôt des renforts.

Hier un rapport reçu par la voie de Springfield nous a appris que le colonel Moonlight était arrivé du fort Scott avec une forte garde comme escorte et que le train avait été mis en sécurité fois mis en mouvement pour poursuivre son voyage au fort Gibson. On y atteud sans doute avec impatience, car on dit que les troupes cantonnées au fort Gibson sont depuis 15 jours à la demi-ration.

L'histoire des opérations de guérillas devient assez monotone car d'un côté on tue ou est vic, etde l'autre, ils disparaissent si promptement devant le danger qu'il ne reste pas à raconter beaucoup d'avantures qui les concernent. Cependant la hardiesse et la témérité qu'ils montrent toujours sont encore une preuve de leur présence. Il vient d'arrivé la diligence de Fallon dans le nord-Missouri, la semaine dernière, c'est-à-dire que cinq chooses arrêtèrent la diligence pour fouiller les voyageurs. Mais un rebelle bien connu lui-même ayant remarqué qu'ils feraient mieux de décamper, puisqu'une compagnie de cavallerie fédérale était attendue d'un moment à l'autre, ils piquèrent des deux et s'enquirirent ainsi du monder d'autres renseignements.

Il est toujour dangereux pour un individu seul de voyager dans les comtés de Boone, Howard, Randolph, Charlton, Carroll, Ray, Platte ou Clay, car ces comtés abondent en rebelles qui ont quitté l'armée de Price pour vivre de butin et de rapine. Notre cavalerie est parvenue à rendre la paix à quelques portions des comtés de Schlee et de Lafayette, en faisant prévenir certains rebelles qui sont à Waverley ou dans les environs qu'on s'en prendra à eux et les Choctaws commettent de nouveaux outrages. Dans le Sud-Est les rebelles font tout ce qui leur plait, mais comme il n'y a rien à voler ici, ils sont naturellement obligés de se tenir en repos.

Rétablissement du système des PASSEPORTS.

Washington, 18 décembre.—Ce qui suit a été promulgué officiellement aujourd'hui.

Département d'Etat. }
Washington 17 décembre 1864. }

Le président arrête qu'à l'exception des passagers émigrants venant directement par mer dans un port américain, aucun voyageur venant d'un pays étranger ne pourra, sans un passport, entrer dans les Etats-Unis si c'est un citoyen, le passeport devra donner de cet état par un ou de quelque ministre ou consul américain à l'étranger, or, si c'est autrement, de l'autorité compétente de son propre pays, et le pièce devra être contresignée par un agent diplomatique ou consul des Etats Unis. Ce règlement sera spécialement observé à l'égard des personnes qui se proposent de venir des provinces britanniques voisines dans les Etats-Unis. Tous les officiers civils, militaires et navals au service des Etats-Unis veilleront strictement à ce qu'il soit accordé ou les autorités de ville ou d'Etat aient reçu ses d'aides à la mise en vigueur de l'arrêté. Il est entendu qu'aucun émigrant en voyageur qui sera parti avant qu'il ait pu raisonnablement connaître ce règlement n'éprouvera d'obstacle à débarquer aux Etats-Unis.

WILLIAM H SEWARD,
Secrétaire d'Etat.

OBSERVATION DU DIMANCHE PAR LES MILITAIRES.

Dans un ordre du jour lancé par le major-général Heintzelman, conformément aux recommandations du Président Lincoln sur l'observation du dimanche par l'armée de terre et de mer, nous remarquons les articles suivants :

II—L'esprit et l'effet de cet ordre requièrent que ceux qui sont exemptés de tout travail en vertu de ses clauses, ne profanent pas le jour du repos par la dissipation et des amusements frivoles.

III—Proscrivent les théâtres, les cafés de billards, et d'autres places d'amusements le dimanche, bien que ceux qui tolèrd dans cette commandement par les mêmes lenient, c'est faire une chose honteuse et contraire aux ordres et aux devoirs que les officiers et les soldats ont à remplir envers eux-mêmes et envers le pays, et par conséquent ne devront pas permettre.

IV—Les officiers feront former les ordres nécessaires pour mettre ces règlements à exécution et le maréchal-prévôt compétent arrêtera tous les officiers et soldats surpris en violation de cet ordre à partir du 1er janvier 1865.

V—Cet ordre sera lu à tous les régiments, détachements et batteries, à la première parade qui aura lieu après qu'il aura été reçu.

CHRONIQUE LOCALE.

POIDS DU PAIN—Le prix de la farine étant de onze planres et demie le baril, les boulangers devront donner, à partir de dimanche prochain, le janvier :

36 onces de pain pour 20 cents,
19 " " " 10 "
10 " " " 5 "

L'ordre émane de la Mairie et porte la date du 23 décembre.

ENQUETE—On a trouvé, hier matin, à quatre heures, le cadavre du capitaine Wm Stotesbury, près de sa résidence, au No 18 de la rue Melpomène. Le coroner en a été prévenu par le sergent Ingram, de la Station Fazenice.

Le défunt était de Philadelphie où il a de la famille.

Le Coroner a été informé que le capitaine a été fait prisonnier sur la goélette "Watchful" et qu'il était sur parole. La police croyait devoir qu'il commandait une canonnière.

Verdict, apoplexie.

COUR PRÉVOTALE— Cette Cour s'est ajournée Aucune affaire n'y a été appelée.

A L'ASILE DES VEUVES— Une femme prise de boisson et servait dans une rixe insultait les dames qui passaient à côté d'elle; arrêtée à la demande d'une de celles qu'elle avait injuriées, elle amena devant le Recorder, elle a prié le magistrat de l'envoyer à l'Asile des Veuves. "Je ne sais où me rétirer", a-t-elle dit. Le Recorder a acquiescé à sa demande.

FEMME ET MARI—Un mari se plaignait de la conduite de sa femme, qui, disait-il, avait la mauvaise habitude de s'emporter et maltraitait son enfant à peine avait-il exhibé son physique et prononcé quelques paroles qu'il fut reconnu comme un des individus qui "apparaissent" trop souvent devant les recorders.

On a prouvé que toutes les fois qu'il avait été arrêté; en femme avait obtenu sa liberté par des prières et n'hésitait jamais à payer l'amende que lui avait infligé ses libations; que le jour où elle avait été arrêtée, elle n'avait fait autre chose que de s'opposer à ce que l'enfant allât chercher du whisky pour le papa qui déjà tut bushak et voyait double)

Le mari n'a pas pu lui dire ses félicitez de résultat de sa plainte. La femme a eu tous les honneurs de la journée.

ARRESTATION—Un individu arrêté parce qu'il a de mauvaises fréquentations et parce qu'on le soupçonne d'avoir volé la montre d'un matelot, a été lui-même qu'il pourrait aller aux travaux publics, et, dans un délai raisonnable, il ne prouvait pas qu'il est honnête et laborieux.

LEGISLATURE.

30 décembre.

Sénat—Les comités sur la milice demandent qu'il leur soit permis de renvoyer leurs employés, n'ayant plus d'affaires à leur soumettre. La Sénat adhère à leur requête.

Une résolution jointe relative à l'ajournement de l'Assemblée Générale est une des premières qui sera soumise. La résolution porte que les membres ne reconvoqueront pas de milliage pour leur présence à la session prochaine.

Le Sénat s'ajourne à demain.

La Chambre n'a pas siégé faute de quorum.

BATEAU A VAPEUR STAR—Le beau bateau à vapeur *Star*, capitaine Greathouse, part deux fois par semaine—le mercredi et le samedi, à 5 heures du soir—pour Bâton Rouge. Voir l'annonce.

NOUVEAUTÉS MUSICALES—M. A. Klin, marchand de musique, 66 rue Royale, vient de recevoir un assortiment de nouveautés musicales dont l'arrivée fera certainement plaisir à un grand nombre de nos lectrices. A celles qui chantent nous signalerons entre autres morceaux deux compositions nouvelles de grand maître, de Rossini, qui ont été chantées par Mlle Adelina Patti, et qui ont pour titre : *A Grenade et la Veux Andalouse*. Un pont se procurer ces morceaux avec paroles françaises et espagnoles, ou avec paroles italiennes.

Dans les morceaux pour piano nous remarquons le Souvenir de *Un ballo in maschera*, opéra de Verdi, par Thalberg; six morceaux de F. de Crow, avec cette épigraphe: *Hommage à Rossini*; une fantaisie dramatique sur *Vanati*, par Ch. Dancla, et un valse de Wieniawski sur le motifs du *Rêve*, pour deux ou quatre mains.

Grâce à l'assortiment musical qu'il vient de recevoir, le magasin de M. Klin pourra satisfaire aux demandes de sa nombreuse clientèle.

Habillements d'étrennes pour enfants—Nous recommandons aux personnes, qui veulent donner des habillements pour étrennes, le grand magas a de M. L. W. Lyons, rue St-Charles No 26, où elles trouveront non seulement des vêtements élégants et de bon goût pour enfants et jeunes garçons mais encore tous articles de boîtes et toilette dans la dernière mode. On trouve aussi dans la même maison un riche et vaste assortiment de vêtements pour hommes et un fonds nouveau de chemises dont la coupe est d'une supériorité reconnue. On y fait aussi des habits sur commande. Voyez l'annonce.

ETRENNES!—M. P. Coubaiiat, confiseur, à l'angle des rues St-Philippe et Derbigny, a un magnifique choix de confiserie, bonbons, entonnage, bottes, liqueurs, porcelaines, jouets, &c, qu'il vendra à bon marché. Voir l'annonce.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN. — Si vous désirez offrir un joli cadeau, bon marché et de bon goût, allez chez S T. Blessing, 24 rue de Chartres, choisir un de ces magnifiques albums photographiques, ou un album-bible. Son assortiment est le plus considérable de la ville et au meilleur marché.

Il a aussi un assortiment de médaillons en or et de broches qu'il vend, pour liquider, à moitié prix.

CONFISERIE D. LOPEZ—M. D. Lopez s'est surpassé cette année pour justifier la vogue dont jouissent à bon droit ses deux maisons, situées l'une à l'angle des rues Conti et Chartres, et l'autre à l'angle des rues Dauphine et Canal. Il a fait venir de Paris, en vue des jours de fête, d'admirables cartonnages et un choix exquis de bonbons délicieux. Aussi, ces deux magasins offrent-ils aujourd'hui un coup d'œil féerique, que nous nous empressons de signaler à ceux qui se préoccupent déjà de la grande question des étrennes. Quant aux bonbons, tout se fabrique dans les ateliers de M. Lopez, et on sait l'art qu'il apporte à cette fabrication. Qu'il nous suffise d'ajouter qu'on trouve chez Lopez ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat, en fait de confiserie, sur la place de la Nlle-Orléans.

FEUILLETON.

LES MILLIONS
DU COUSIN GASPARD.

XXII—Suite.

—Depuis plus de deux heures nous étions là, cachés dans les rochers, dit le plus vieux des deux vieux; nous nous demandions ces coquins de Bachmans, car la présence de cet enfant blanc au milieu d'eux nous avait fait soupçonner quel que mauvais coup.

—Vous êtes Français ? leur demanda sir Richard, qui les examinait avec d'autant plus d'attention qu'il croyait reconnaître en eux les deux Français dont on avait si souvent parlé depuis Colesberg et qu'on supposait être Gaspard Morvéal et le capitaine Bartelle.

—Oui, monsieur.

—Un de vous ne se nomme-t-il pas M. Gaspard Morvéal ?

—Non, répondirent-ils tous deux.

—Et l'autre ne serait-il pas le capitaine Bartelle ?

—Pas davantage, répliqua le plus vieux, qui avait une longue barbe grise et une figure très désagréable. S'il faut vous dire la vérité, nous ne savons pas même qui vous êtes.

—Mais vous avez quitté notre navire il y a trois ...s, à cause des mauvais traitements du capitaine,

Quoiqu'il n'eût aucun intérêt personnel à l'échappée du cousin Gaspard, sir Richard éprouva une cruelle déception.

L'expédition qui leur avait coûté à tous tant de fatigues, de privations et de dangers échouait au port, c'est à dire à l'instant même où ils croyaient réussir.

—Du diras que ces réponses vous contrarient, fit observer le plus jeune des étrangers.

Sans entrer dans d'autres détails, sir Richard leur expliqua qu'il avait espéré retrouver en eux des personnes que des amis qui l'accompagnaient, avaient grand intérêt à découvrir.

—Si nous vous point par hasard entendu parler de nous que nous cherchons ? ajouta sir Richard en terminant ses explications.

—Je ne pense pas, répondit un des Français. Je crois pourtant que l'année dernière un Européen que nous avions pris pour guide dans une excursion de chasse, nous a parlé d'un Mac-kon, c'est-à-dire d'un Anglais qui.....

—Les chez hommes que nous cherchons sont Français comme vous.

—Ah !.... n'importe. Je vous dirai que les sauvages ne reconnaissent que deux races de blancs : les Européens et Portugais qu'ils détestent, et les Malons qui comprennent toutes les autres races.

—Vous avez raison, fit sir Richard. Continuez, je vous prie.

—Je vous disais donc que ce Bochenan nous a parlé d'un blanc, d'un vieillard qui vivait sur les bords de Zambèze, à partir de je ne sais quel rotiolet. Africain, et qui jouissait d'une grande réputation de sorcellerie à vingt lieues à la ronde.

—Je me rappelle aussi, ajouta l'autre Français, que des Grigas à qui nous avons acheté des chevaux nous ont dit qu'ils en avaient vendu, il y a deux ou trois ans, à un blanc, qui n'était pas un Anglais et qui parlait la même langue que nous.

Le portrait qu'ils nous ont fait de cet homme répondait assez au signalement que vous nous donnez du capitaine Bartelle. Mais tous les sauvages sont sujets à caution en fait de renseignements de ce genre, et l'on ne peut établir aucun fond sur ce qu'ils disent.

Sir Richard leur demanda alors s'ils n'auraient pas rencontré Mme Bartelle et la petite Mornay; ou s'ils n'en auraient pas entendu parler.

Ils répondirent négativement. Ils lui dirent qu'ils se disposaient à retourner au Cap afin de s'embarquer pour la France.

—Arrivé que pourra, ajouta le plus vieux, j'ai besoin de revoir la France. Depuis je n'y reverrai que pour y finir mes jours, car j'ai laissé dans le pays où s'est écoulée mon enfance et où je retrouverai peut-être encore quelques ennemis.

—Et vous ! demanda sir Richard à l'autre Français.

—Moi, je vais tâcher de trouver un navire qui aille en Californie, répondit-il de vieux jouir quelque temps encore de ma liberté et ne revenir en Europe qu'avec de la fortune.

Pendant cette conversation, les Bachmen qui étaient restés sur l'autre rive et qui avaient pu voir de loin la décharge de leurs compagnons, s'étaient mis à la poursuite des fugitifs et allaient traverser quelques milles plus haut.

Frédéric raconta alors comment il avait été sauvé par les sauvages.

Quelle douleur pour sa voix, alors qu'il appelait les Hottentots, les Bachmen l'avaient entouré sans bruit, puis on s'était jeté sur lui— Quel désespoir en se voyant pris — au moment de peau afin d'étouffer ses cris On lui avait lié précipitamment les mains et les pieds. Ensuite un Bochman l'avait pris dans ses bras, et toute la troupe s'était partie en courant.

Ils avaient maltraité Frédéric pour l'obliger à sonner comme eux, car le pauvre enfant, malgré sa douleur, ne pouvait, à cause de ses larmes, s'empêcher de sangloter.

On avait été forcé de le porter quelque temps encore. Un qui avait le plus fait souffrir le petit garçon, c'était le sorcier. Quant à la superstition, on lui avait donné quelques morceaux de viande tellement avancée, que malgré la faim qui le dévorait, il n'avait pu en avaler que quelques bouchées. Aussi le pauvre enfant semblait à peine la force de se tenir debout.

Il raconta aussi qu'en route, ses ravisseurs s'étaient battus et qu'un Bochman, et qu'à deux moment ils avaient été sur le point de retourner sur leurs pas.

On apprit, en questionnant un des Bochmen blessés par les coups de feu des Français, que les Bochmen avaient découvert par hasard les traces des voyageurs. Leur première idée avait été de les attaquer, mais l'apparence de la poudrière les avait fait réfléchir. Ne se trouvant pas en nombre suffisant, ils avaient jugé plus sûr d'aller chercher du renfort.

—Il est probable que vous les verrez reparaître, dit le vieux Français, qui s'appelait Etienne Grandet. Ainsi, faites bonne garde autour de vos chariots.

Les Français avaient avec eux une vingtaine de Bochmans qui les suivaient continuellement depuis qu'ils leur avaient donné la liberté de chasse. C'est du reste ce qui arrive à presque tous les chasseurs dans ce pays.

Ces Bochmans, obligeaient leurs sauvages acceptaient à rester à l'arrière garde, afin de ne pas mettre le gibier en fuite avant l'arrivée des chasseurs.

Au bruit des coups de fusil, les Bochmans n'eurent promptement accourus. Ils espéraient trouver quelque hippopotame ou quelque buffle à dépecer. Ils firent la figure la plus piteuse en voyant les trois cadavres des Bochmen.

Pour venger les morts, ils se mirent aussitôt à la poursuite des voyageurs, qui, ne s'attendant pas à cette attaque, avaient pris de l'avance. Ils n'atteignirent que le soir le camp des Français, et ce fut avec un désappointement qu'ils ne purent dissimuler, qu'ils virent que les voyageurs étaient sur leurs gardes et prêts à les recevoir. Ils firent halte à une petite distance, et, après avoir tenu conseil, ils se retirèrent.

Le lendemain on se mit en route pour rejoindre le reste de la troupe, près de l'endroit où les deux Français, et d'où leurs ennemis avaient pris la fuite. Les sauvages ont un flair admirable pour découvrir les traces de leurs ennemis, et ils ne tardèrent pas à retrouver la piste des fugitifs.

Ils avaient fait environ 15 milles, lorsque le plus vieux des deux Français, qui marchait en tête, s'arrêta tout à coup, et, se baissant, examina le sol avec attention.

Il venait de découvrir des traces de pas d'enfant.

Il se releva, et, après avoir jeté un regard autour de lui, il se remit en marche.

Quelques minutes après, il s'arrêta de nouveau, et, se baissant, il ramassa un petit soulier de femme.

Il le montra à ses compagnons, qui, après l'avoir examiné, le lui rendirent.

Il le mit dans sa poche, et, après avoir jeté un regard autour de lui, il se remit en marche.

Il était évident que les fugitifs avaient passé par là.

Ils marchèrent ainsi pendant plusieurs heures, et, vers midi, ils arrivèrent à un endroit où le sol était couvert de sable fin.

Ils y découvrirent les traces de pas de deux femmes, d'un enfant et de plusieurs hommes.

Ils avaient passé par là.

Ils suivirent ces traces pendant quelques heures encore, et, vers deux heures, ils arrivèrent à un endroit où le sol était couvert de cailloux.

Ils ne purent plus découvrir aucune trace.

Ils avaient passé par là.

Ils s'arrêtèrent pour prendre un peu de repos et de nourriture.

Ils avaient passé par là.

Ils se remirent en route, et, vers le soir, ils arrivèrent à un endroit où le sol était couvert de gravier